

Colloque France terre d'asile
Les demandes d'asile liées au genre : état des lieux des législations et des pratiques
6 mars 2012, Paris

Présentation du projet Gensen et de l'étude publiée par France terre d'asile : *Le droit d'asile au féminin*

Elodie Soulard
France terre d'asile





Le projet européen Gensen

Les associations partenaires

- Commission espagnole d'aide aux réfugiés (CEAR) – coordinatrice
- Asylum Aid
- Comité Helsinki hongrois (HHC)
- Conseil italien pour les réfugiés (CIR)
- France terre d'asile

L'objectif

- Améliorer la prise en compte du genre dans les régimes d'asile en Europe

Le financement

- Co-financé par le Fonds européen pour les réfugiés (Commission européenne).



Les activités du projet

- Etudes des législations et des pratiques dans 10 pays de l'UE : Belgique, Espagne, France, Hongrie, Italie, Malte, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni et Suède.
- Publication, d'ici l'été 2012, d'un rapport comparatif européen (en anglais)
- Organisation, en 2011, d'une réunion d'experts européens à Paris
- Organisation, en 2011, de deux réunions régionales à Budapest et à Madrid
- Organisation, dans chacun des pays participant au projet, de formations et de journées d'échanges nationales
- Organisation, d'ici l'été 2012, d'une conférence finale à Bruxelles



- Etude des législations et des pratiques Gensen > Femmes
- Projet européen *Fleeing Homophobia* > personnes LGBTI
- Continuation des activités lancées en 2008 dans le cadre du projet européen *Exchange for Change* / Publication d'un guide en 2010



La méthodologie de recherche du projet Gensen

Période

- Premier semestre 2011

Questionnaires de recherche

- Destinataires : autorités nationales, ONG, avocats, structures d'accueil...
- 132 questionnaires reçus

Entretiens

- Demandeuses d'asile et réfugiées
- 60 entretiens effectués
- 26 pays d'origine



Objet de la recherche du projet Gensen

- Production de statistiques genrées
- Adoption de législations et mesures administratives spécifiques
- Utilisation des lignes directrices du HCR
- Formation des acteurs nationaux
- Détermination du statut de protection (qualification)
- Procédures d'asile
- Conditions d'accueil et rétention des femmes en quête d'asile



Publication de l'étude *Le droit d'asile au féminin* par France terre d'asile

- Rapport national sur le cadre législatif et les pratiques en France
- Voir le rapport de notre partenaire britannique, Asylum Aid :
« I feel like as a woman I am not welcome », janvier 2012
- Recommandations à l'attention des acteurs français : ministère de l'Intérieur, Ofpra, CNDA, préfectures, structures d'accueil pour demandeurs d'asile, associations...



Méthodologie de la recherche nationale

Questionnaires de recherche

- 29 réponses
- Difficultés rencontrées

Entretiens

- 22 femmes de 9 nationalités différentes
- Entretiens individuels et de groupe
- Répartition géographique : Ile-de-France/province
- Structures d'accueil : plates-formes/CADA/CPH
- Situations familiales : femmes isolées/femmes seules avec enfants/femmes accompagnées de leurs conjoints



Principales conclusions de l'étude

- Absence de lignes directrices = **pratiques aléatoires**
- Manque de connaissance et d'utilisation des **lignes directrices du HCR**
- Glissement vers la **protection subsidiaire** en conséquence d'une interprétation peu sensible au genre de l'ensemble des motifs conventionnels et d'une définition restrictive de l'appartenance à un certain groupe social
- **Informations sur les pays d'origine** peu sensibles au genre
- **Procédure d'asile** non adaptée : délais, critères de crédibilité et de preuves, entretiens...
- Manque de **formation** pour l'ensemble des acteurs de l'asile
- Prise en compte insuffisante des spécificités liées au genre dans la **politique d'accueil et de rétention** des demandeurs d'asile